

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMERCE et SÉCURITÉ PRIVÉE

La fédération des Services CFDT porte ses revendications auprès du ministère du Commerce et du Pouvoir d'achat

Dans un contexte de crise du commerce, marqué par les pillages, les dégradations et leurs conséquences pour les salariés, la fédération des Services, accompagnée d'Yvan Ricordeau, secrétaire général adjoint de la CFDT, a été reçue par le directeur de cabinet du ministre du Commerce et du Pouvoir d'achat. Un temps d'échange et d'écoute indispensable qui a permis de faire entendre la voix des travailleurs et travailleuses des Services.

Cette rencontre a été l'occasion de rappeler cette exigence essentielle pour la fédération des Services : les salariés ne doivent pas être la variable d'ajustement de cette crise. La protection de leur santé, le maintien de leur rémunération et de leurs droits doit être au cœur des mesures prises pour soutenir le commerce.

La fédération des Services a présenté ses revendications concernant le commerce, mais également la prévention-sécurité et les chambres de commerce et d'industrie (CCI) et des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA).

Protéger les salariés du commerce

La fédération demande que **les traumatismes psychiques et physiques soient reconnus comme accidents du travail** et que le dispositif **d'activité partielle à 100 %** annoncé le 19 octobre soit effectivement mis en œuvre.

Les salariés ne doivent pas être contraints de poser des congés payés dans l'attente de la réouverture de leur magasin. La fédération demande également une mobilisation des DREETS dans les territoires touchés et la pleine association des représentants du personnel à la gestion de la crise.

Sur les salaires, elle réclame des **revalorisations permettant de sortir du tassement des grilles et de reconnaître l'expérience professionnelle**. Les pillages et destructions ne doivent en aucun cas servir de prétexte au gel de l'intéressement, de la participation ou des primes.

La fédération alerte également sur toute banalisation du **travail du dimanche sans réelles contreparties**.

Elle demande enfin l'ouverture du chantier de **restructuration des 26 branches du commerce** et des mesures contre la **concurrence déloyale des plateformes extra-européennes**.

Prévention-sécurité : une reconnaissance indispensable

Les salariés de prévention sécurité sont en première face aux pillages. Dans un secteur confronté à de fortes difficultés d'attractivité, la fédération exige une **véritable reconnaissance salariale et professionnelle des agents de prévention-sécurité**.

Elle demande que les hausses de salaires puissent être répercutées dans les contrats issus des appels d'offres et que le GES respecte les engagements pris dans le cadre de l'accord triennal d'octobre 2023.

La proposition de 1 % dans le cadre des NAO 2027 de branche est insuffisante pour des travailleurs et travailleuses en première ligne.

La fédération renouvelle par ailleurs sa demande de rendez-vous avec le ministre de l'Intérieur, restée à ce jour sans réponse.

CCI et CMA : maintenir les moyens dans les territoires

Enfin, la fédération a demandé le **maintien des moyens des CCI et des CMA**, dont les missions sont essentielles pour accompagner les entreprises dans les territoires. Les baisses budgétaires ne doivent pas conduire à affaiblir davantage cet accompagnement.

Pour la fédération des Services CFDT, les salariés ont déjà beaucoup donné : la crise du commerce ne doit pas devenir le prétexte à moins de droits, moins de salaire et davantage de contraintes.

Secrétaire générale adjointe

Aurélien FLISAR
06 34 48 59 03

Relations Presse :

Odile STANCIU
06 21 62 05 05